

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

2° REGION MILITAIRE

LE DEFUNT ELMOUDJAHID BOUDJENANE AHMED

MISE EN DEMEURE N°03

L'Enterprise des travaux de bâtiment BOUAZZA Fayçal , dont le siège social sis à : 02 rue Gaid Djilali commune de Mohammedia Wilaya de Mascara, titulaire du marché n°168/2022 du 26/10/2022, portant « Travaux d'adaptation et réalisation d'un jardin d'enfant d'une capacité de 150 places avec centre médico- social au niveau d'Ain Témouchent », objet de visa CRM n°385/2022 du 18/10/2022, est mise en demeure pour la dernière fois avant la résiliation dans un délai de (10) jours ouvrables, à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour les motifs suivant :

- un retard par rapport au planning d'exécution des travaux;
- lenteur dans la cadence des travaux;
- l'entreprise n'a pas présenté les documents administratifs relatifs à l'avenant n°01.

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de la société, conformément à la réglementation en vigueur.